

Québec, le 29 juillet 2021

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

Club Chambeaux inc.
2238, boulevard Saguenay
Saguenay (Québec) G7S 4H4

N/Réf. : 3215-21-014

Objet : Projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #10 par Club Chambeaux inc.

Mesdames,
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires datés du 30 avril 2021 concernant le projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de sites de camps mobiles – Demande #10 par Club Chambeaux inc., et après avoir été informé de la décision de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, je vous avise, conformément à l'article 192 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), que le projet décrit ci-dessous n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- Procéder au démantèlement, au nettoyage et à la remise en état de sites de camps mobiles suivants :
 - SCM 10508-27 Latitude 55.55 Longitude -71.46;
 - SCM 10508-42 Latitude 55.52 Longitude -70.90;
 - SCM 10509-04 Latitude 55.56 Longitude -70.67;
 - SCM 10509-07 Latitude 56.34 Longitude -69.87;
 - SCM 10509-17 Latitude 55.44 Longitude -65.09;
 - SCM 10509-24 Latitude 55.30 Longitude -65.28;
 - SCM 10578-17 Latitude 55.55 Longitude -66.72;
 - SCM 10508-15 Latitude 56.78 Longitude -69.81;
 - SCM 10508-17 Latitude 56.98 Longitude -71.00;
 - SCM 10508-05 Latitude 56.08 Longitude -69.25;
 - SCM 10508-09 Latitude 55.87 Longitude -69.01;
 - SCM 10508-10 Latitude 56.33 Longitude -69.36;
 - SCM 10508-11 Latitude 56.32 Longitude -69.17;
 - SCM 10508-13 Latitude 55.70 Longitude -69.60;
 - SCM 10508-28 Latitude 55.52 Longitude -69.50;
 - SCM 10509-08 Latitude 56.29 Longitude -70.03;
 - SCM 10509-09 Latitude 56.01 Longitude -69.62;
 - SCM 10509-21 Latitude 56.33 Longitude -69.56;

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3215-21-014

29 juillet 2021

| | | |
|----------------|----------------|-------------------|
| ➤ SCM 10509-27 | Latitude 55.18 | Longitude -68.04; |
| ➤ SCM 10508-04 | Latitude 55.85 | Longitude -67.81; |
| ➤ SCM 10508-26 | Latitude 55.21 | Longitude -68.32. |

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans les documents suivants, et ce, jusqu'au 31 décembre 2025 :

- Lettre de M. Jean Tremblay, de Club Chambeaux inc., à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 30 avril 2021, concernant le projet de démantèlement, nettoyage et remise en état de site de camps mobiles, 2 pages et 1 pièce jointe :
- Formulaire de renseignements préliminaires, daté du 30 avril 2021, 45 pages incluant 3 annexes.

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le sous-ministre,


Marc Croteau